

CAMBODGE NOUVEAU

Politique - Economie - Finances

Transport

DANZAS Sea Air

700 agences dans le Monde

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

Le développement :
un art simple ?

Quels sont les enseignements de la crise apparue en 1997 ? Ils ne sont pas encore vraiment nets, mais tout de même quelques idées forcées se dégagent.

Une première leçon, c'est que personne n'a rien vu venir, ni les banques qui pratiquent le "risque-pays" avec des méthodes sophistiquées et sont partout en contact direct avec les agents économiques, ni les multinationales, ni les grands bailleurs de fonds dont le développement et ses problèmes sont la spécialité, ni les gouvernements dont le métier pourtant est de prévoir.

Un second enseignement est que les médications sont aussi incertaines que les prévisions d'hier. Plus de Keynes ni d'anti-Keynes : personne.

Une chose est sûre : la situation s'est compliquée. Le sud-est asiatique, déjà disparate, l'est maintenant plus encore. Chaque pays, plus encore qu'hier, doit trouver sa voie propre. Ce qui remet en question la pertinence d'un regroupement de type ASEAN : il n'y a pas grand secours à attendre d'un bateau collectif.

Même l'itinéraire du développement que l'on croyait bien balisé : d'abord la confection, puis la chaussure, de là passer à la production de composants électroniques de plus en plus sophistiqués, gagner ainsi en savoir-faire en même temps qu'en niveau de vie, élargir ensuite les activités industrielles et les services, passer de sous-traitant à producteur, suivre en somme la voie tracée par d'autres, ... voilà ce cheminement remis en question.

Donc, il n'y a pas de "formule". C'est l'occasion d'un retour au simple bon-sens. Le développement serait-il pas, comme Napoléon le disait de la guerre, "un art simple et tout d'exécution" ?

Ce peut être un thème de réflexion à la veille du 3ème Forum Gouvernement-Entreprises.
C.N.

Entretien

DITH MUNTY

Président de la Cour Suprême

Ieng Sary ne peut pas être rejugé - le gouvernement souhaite aller vite - on ne peut plus changer la loi - des risques d'insécurité ? - la Chine ne fera pas obstacle.

Il faut que le procès des khmers rouges ait lieu. On a mis fin au pouvoir militaire des khmers rouges, on a mis fin à leur pouvoir politique. Le procès sera le dernier acte, il consacrera la destruction légale de cette organisation implantée au Cambodge depuis presque un demi-siècle; il sera le dernier clou.

S'est-il agi
d'un "génocide" ?

S'agira-t-il dans le procès des khmers rouges de juger un "génocide" ?

Il n'y a pas de loi cambodgienne portant sur l'incrimination de génocide, mais le Cambodge est signataire de la Convention internationale sur la prévention et la punition des crimes de génocide.

Y a-t-il eu "génocide" dans le cas du Cambodge ? On peut se poser la question en effet. Les nazis voulaient "purifier la race", les khmers rouges voulaient "purifier la société". Le débat n'est pas tranché. C'est une question dont devront décider les co-procureurs, selon les éléments légaux constitutifs de l'infraction.

Peut-on re-juger
Ieng Sary ? Non.

Une autre question : Ieng Sary, qui avait été condamné à mort pour crime de génocide lors du procès de 1979,

Rappelons que M. Dith Munt, président de la Cour Suprême, avait été lors du procès de juillet 1979 l'avocat désigné de Pol Pot et de Ieng Sary : voir à ce sujet et sur le présent procès son interview *cn 128*; Sur le procès de 1979 : *cn 127*.

a été grâcié par le Roi, en conformité avec l'article 27 de la Constitution de 1993 : "Le Roi a le droit de grâce et de commutation des peines". Cette grâce, qui est aussi une grâce de crimes contre l'humanité, vaut-elle une am-

Il appartiendra aux juges d'instruction de trouver des preuves.

Un procès "crédible" ?
Un "succès" ?

Le procès doit être crédible, et a priori on peut avoir confiance, puisqu'il y aura la participation de l'ONU, de juges étrangers, et beaucoup d'observateurs étrangers. On peut espérer qu'on parlera de "succès".

On peut rappeler que l'APRONUC n'a pas réalisé le point n° 1 de sa mission, qui était, selon les Accords de Paris, de désarmer les khmers rouges; qu'elle n'a pas même réussi à les amener aux élections. Et pourtant on a parlé de son intervention comme d'un succès ! On peut rappeler aussi que le Cambodge demande un procès depuis 1979, et que pendant 20 ans personne n'a bougé un petit doigt !

Le gouvernement souhaite
aller vite

Il n'est pas à craindre à mon avis que le gouvernement cherche à restreindre l'information destinée aux Cambodgiens. C'est plutôt que les Cambodgiens des villages, comme les adolescents (la moitié de la population du Cambodge a moins de 20 ans) s'intéressent très peu au procès. Ce sont les citoyens, les intellectuels, les politiciens, la société civile qui s'y intéressent.

Le gouvernement de son côté cherchera à terminer le procès le plus vite possible, pour faire ensuite autre chose de plus important, comme de s'occuper du développement

(suite page 2)

En droit, Ieng Sary ne peut pas être jugé une seconde fois

nistie ? Il n'y a pas de loi sur l'amnistie au Cambodge. Il en faudrait une.

En tous cas, il existe un principe : personne ne peut être jugé deux fois pour le même crime.

Pour que Ieng Sary puisse être de nouveau jugé, il faudrait non seulement considérer que le jugement de 1979 est sans valeur, mais considérer comme sans valeur aussi la grâce accordée par le Roi en 1996, soutenue par plus des deux-tiers (103 voix sur 120) de l'Assemblée, issue des élections de 1993, organisées par l'APRONUC.

Le nombre des justiciables
n'est pas limité

Qui pourrait être jugé ? L'article 1 de la loi sur le procès des khmers rouges stipule que l'on jugera seulement les "hauts dirigeants et les grands responsables khmers rouges". Mais la loi ne limite pas leur nombre. Les co-procureurs en décideront.

Si l'on traduisait devant les tribunaux les sous-ordres, cela ferait des milliers de gens ! On pourra du moins les citer comme témoins.

A l'intérieur

PROCES

Dith Munt, Président

de la Cour Suprême

Kong Phirun

Procédure

pp. 1 - 2 - 3

p. 2

p. 2

Transport-Transit

Ty Norin : EDC

Faculté de Pharmacie

Livres : "L'Asie émergente" p. 7

pp. 4 - 5

p. 6

p. 7



suite de la page 11
économique, du
niveau de vie des

gens ...

Combien de temps durera le procès ? Cela dépend des juges d'instruction, du nombre des accusés ... On ouvre la boîte de Pandore, on ne sait pas ce qui va en sortir. Peut-être deux ans ?

Risque de "guerre civile" ?

Faut-il craindre une "guerre civile" si l'on jugeait leng Sary ?

Une guerre civile paraît très peu probable. Mais ce dont le Cambodge a besoin c'est de stabilité et de paix pour le développement du pays

Sur 140 magistrats, moins de 20 encore en vie

"Nous avons aujourd'hui un peu plus de 120 magistrats au Cambodge, nous dit Kong Phirun juge à la Cour Suprême. Tous ont été nommés sous l'Etat du Cambodge

"Sur les quelque 140 magistrats qui existaient au Cambodge avant 1975, moins de 20 restent en vie aujourd'hui. On peut citer Say Boran (frère de Say Bory), Hanro Rakan procureur à la Cour d'Appel, Neav Si Thon procureur général à la cour Suprême, Heng Chiv avocat, Chhor Leang, président de la Commission des droits de l'Homme à l'Assemblée nationale, Loeung Chhay retraité ... d'autres sont aux Etats-Unis, en France, en Australie

"Sur 18 magistrats admis en 1973 au concours de recrutement de la magistrature, seuls 4 sont encore en vie : Dith Munty, aujourd'hui président de la Cour Suprême, Ouk Vithun, ministre de la Justice, moi-même Kong Phirun, et Sam Sophal, détaché à la Présidence du Conseil.

"Deux viennent de la diaspora Ouk Vithun de France, Sam Sophal d'Australie. Dith Munty et moi sommes restés au Cambodge".

DITH MUNTY

Même s'il n'y a pas de guerre, l'instabilité politique, l'insécurité, empêchent le gouvernement de développer le pays, et font fuir les investisseurs étrangers.

Maintenant nous avons la paix. Toutes les forces se sont intégrées dans la société cambodgienne. Si le procès crée des mécontents si ceux-là s'en vont dans la forêt, même s'il ne s'agit que de quelques centaines, cela pose un problème. leng Sary a entraîné avec lui dans son ralliement au gou-

vernement plus de la moitié des khmers rouges. Si l'on arrête leur leader, ceux-là pourraient se sentir trompés et menacés.

le procès de leng Sary pourrait provoquer de l'insécurité

leng Sary garde une certaine influence sur son mouvement, il a des partisans. Il ne faut pas oublier qu'il suffirait de quelques centaines, même d'une vingtaine de gens placés sur les importantes routes nationales pour commettre des attentats ce serait extrêmement nuisible au Cambodge. Il est très facile de créer un

foyer d'insécurité.

Une brindille peut déclencher un incendie.

Si ses partisans se groupaient à la frontière, si se créait une sorte de maquis, et que des pays étrangers se mêlent de les aider, comme cela est arrivé dans le passé, on se retrouverait dans la situation antérieure. C'est ce genre de danger qu'évoque le Premier ministre lorsqu'il parle d'un risque de guerre civile

La Chine ne fera pas obstacle

La Chine risque-t-elle de bloquer le procès au Conseil de Sécurité de l'ONU ? Non, elle a déclaré que ce procès est une affaire intérieure du Cambodge. Le Cambodge

Procédure



Instruction

Les dossiers des suspects seront instruits par deux procureurs, un Cambodgien, un étranger. Ils pourront :

- soit d'un commun accord décider, ou non, la mise en accusation d'un suspect,

- soit, s'ils ne sont pas d'accord, adresser le dossier à l'administrateur désigné par le gouvernement qui le transmet à une Commission mixte ou "Chambre de mise en accusation".

Cette Chambre est composée de 5 procureurs, 3 Cambodgiens et 2 étrangers.

La décision est prise à la super-majorité de 4 voix, c'est à dire que ni les procureurs étrangers seuls, ni les procureurs cambodgiens seuls ne peuvent décider

Cambodge Nouveau



ne le
copiez pas,
citez - le !

Le gouvernement n'a pas le pouvoir de blocage

Ici se situe une disposition très importante, nous explique M. Om Yentheng, Conseiller du Premier ministre Hun Sen :

Pour s'opposer à la poursuite d'un suspect, il faut la super-majorité de 4 voix, donc l'accord d'au moins un procureur étranger.

Si cette super-majorité n'est pas atteinte, on poursuit le suspect (voir p 3).

Il est clair que si au contraire, il avait fallu la super-majorité pour poursuivre le suspect, les procureurs cambodgiens auraient disposé d'un total pouvoir de blocage. Ils n'ont donc pas (ni le gouvernement par leur entremise) le pouvoir de s'opposer à la poursuite d'un suspect

[ce point, qui a fait l'objet en avril 2000 d'un accord avec les juristes de l'ONU, avait été clairement expliqué à Cambodge Nouveau par M. Om Yentheng, en mai dernier voir "Procès, dernières concessions", cn 135]

Si il y a décision de poursuivre, le procureur présente une "réquisition introduc-

tive" ("R.I"), et le dossier passe aux deux juges d'instruction, un khmer et un étranger, qui instrumentent l'affaire.

Après l'instruction du dossier, on passe au jugement.



Jugement

- Le tribunal du premier degré est composé de 3 Khmers et de 2 étrangers. La majorité qualifiée, pour prononcer le jugement, acquittement ou condamnation, est de 4 voix. C'est à dire que ni les 3 Khmers seuls, ni les étrangers seuls, ne peuvent prononcer de jugement.

- Il peut y avoir appel (2ème degré) : par le procureur en cas d'acquittement, par le condamné en cas de condamnation. Ce tribunal est composé de 7 juges, 4 Khmers et 3 étrangers. Majorité qualifiée : 5 voix

- Il peut y avoir enfin Cassation. Il ne s'agit pas de juger encore une fois, mais de vérifier que l'arrêt rendu en appel est conforme au droit : 9 juges, 5 Khmers et 4 étrangers. Majorité qualifiée : 6 voix

A PROPOS ...

Le Sénat approuve le projet de loi sur les khmers rouges

Le Sénat a approuvé le 15 janvier, à l'unanimité de 51 voix, la loi sur le procès des khmers rouges. Les débats, d'une haute qualité, ont notamment porté sur la possibilité d'inculper leng Sary. Il appartient maintenant au Conseil Constitutionnel de contrôler la constitutionnalité du projet, qui devra recevoir l'approbation finale du Roi.

La question se pose encore de l'approbation du texte par les juristes de l'ONU, qui ont demandé des précisions sur plusieurs points du projet de loi.

La loi sur l'administration des communes

Le projet de loi sur l'administration communale a été adopté par l'Assemblée nationale le 12 janvier. Les candidats aux conseils municipaux seront élus selon le système proportionnel, ils devront appartenir à l'un des 47 partis politiques existant aux

élections de 1998. Un conseiller sera nommé dans chacune des 1600 communes par le ministère de l'Intérieur.

Élections communales en janvier 2001

Les élections communales qui désigneront les responsables des communes auront lieu en janvier 2001, date limite pour ne pas gêner l'organisation des élections législatives en 2003, a déclaré le vice-Premier ministre et co-ministre de l'Intérieur Sar Kheng.

Grève des enseignants

Une grève des enseignants est prévue le 1er février dans tout le pays par l'Association Indépendante des Enseignants Cambodgiens pour protester contre le trop faible niveau des salaires.

Électricité à Battambang

Deux des 3 containers (40' et 20') qui renferment 3 générateurs Wilson de 750 KWh chacun, destinés à alimenter Battambang en électricité, en dépôt sur le port de Kompong



est un petit pays, mais il est indépendant, au même titre qu'un autre. La Chine respectera la souveraineté du Cambodge. Le procès d'autre part ne sera pas un procès

la Chine ne fera pas opposition

"onusien", mais un procès national avec l'assistance du Secrétaire général de l'ONU, donc le Conseil de Sécurité n'est pas saisi.

Il est possible que certains pays étrangers puissent être attaqués pendant le procès,

DITH MUNTY

mais les accusés et leurs défenseurs ont le droit d'utiliser tous les moyens pour leur défense...

Quels avocats ?

Pour le moment, les avocats sont cambodgiens. Déjà sont connus Benson Samay pour Ta Mok, Kar Savuth pour Duch. Les autres accusés pourront choisir leur avocat, ou bien le tribunal leur en trouvera.

Un fonds de l'ONU

Le coût du procès [estimé à 30 millions de dollars par certains, à 100 millions par d'

autres ndr] sera couvert par les Nations Unies qui créera un fond pour cela. Le gouvernement cambodgien aura à payer les juges cambodgiens.

Le procès aura lieu à la salle Chaktomuk -reste à construire des bureaux pour l'administration.

"qui exige trop n'a rien"

Il manque une dernière touche : une rencontre entre les juristes et le Secrétaire général de l'ONU pour vérifier la conformité du texte adopté avec les accords précédents. Mais on ne peut plus maintenant changer le

texte voté par l'Assemblée nationale et le Sénat. Tout a été fait pour accoucher le bébé. Un axiome cambodgien dit : "Qui exige trop n'a rien". Maintenant, on attend que l'

On ne peut plus changer la loi

ONU désigne ses juges. Et on va discuter du déroulement du procès, de la mise en place du bureau du greffe, du recrutement des personnels administratifs cambodgiens et étrangers.

La Loi sur les khmers rouges

Elle compte 48 articles. Il en existe une traduction en anglais - non officielle - réalisée après son adoption par la Chambre des Députés le 2 janvier. Certains articles ont une importance toute particulière, notamment ceux qui traitent des deux co-procureurs et de la Chambre de mise en accusation.

Art. 16 All indictments in the Extraordinary Chambers shall be made by two Prosecutors, one Cambodian and another foreign, who shall work together as Co-Prosecutors, to prepare indictments against the suspects in the Extraordinary Chambers.

Art. 20 (...) In the event of disagreement between the Co-Prosecutors, the following shall apply : The prosecution shall proceed unless the Co-Prosecutors or one of them requests within thirty days that the dif-

ference shall be settled in accordance with the following provisions.

(...) The difference shall be settled by a Pre-Trial Chamber of five Judges, three appointed by the Supreme Council of Magistracy and two appointed by the Supreme Council of Magistracy upon nomination by the Secretary General of the United Nations.

(...) If there is no majority as required for a decision, the prosecution shall proceed. ■ (autres art. p. 8)

On ne peut pas re-juger leng Sary

"Même si on peut contester le procès de 1979, parce qu'il émane d'une autorité dont la représentativité n'est pas unanimement reconnue et parce qu'il présente peu de garanties dans la forme, on voit mal comment leng Sary pourrait être re-jugé", nous dit un juriste étranger très au fait des affaires cambodgiennes, qui rejoint ainsi l'avis de M. Dith Munty. "leng Sary a été gracié en 1996 par un décret royal, approuvé par une nette majorité de députés, deux actes parfaitement réguliers émanant d'autorités cambodgiennes légitimes que personne ne conteste.

"Juger leng Sary pour d'autres causes que celles qui lui ont valu sa condamnation à mort en 1979 ? Ce ne serait qu'une

gymnastique juridique, ce serait indécent.

mieux vaudrait ne pas juger

"Mais dans un autre sens, un procès des khmers rouges où ne figurerait pas leng Sary, qui a fait incontestablement partie des principaux dirigeants, risque fort de n'être pas pris au sérieux, d'apparaître comme une mascarade, une comédie.

"Dans ces conditions, il aurait sans doute mieux valu ne pas juger. D'autant plus que ce procès n'intéresse pas les Khmers dans leur ensemble. Il n'intéresse que certains pays de la communauté internationale, outre-Atlantique, et encore pour des raisons de politique plus que par soif de justice.

"Les juristes participent à une action sociale, donc politique... Les vrais juges sont les historiens".

Dans la poche de la fourmi...

Des sénateurs, et certaines publications, se sont inquiétés d'une récente lettre des juristes de l'ONU au gouvernement cambodgien, dont Sok An, principal négociateur au nom du Cambodge, n'a pas voulu révéler le contenu : ne soulèverait-elle pas des difficultés nouvelles ? Doit-on craindre que certains points des accords passés avec l'ONU ("MOU") soient restés secrets ?

"En réalité il ne s'agit que de détails, nous dit un bon connaisseur du dossier. Ils concernent la liste des juges étrangers que l'ONU doit désigner, la nomination de juges et de procureurs étrangers et cambodgiens, qui est l'affaire du Conseil suprême de la Magistrature, les bâtiments, le fi-

nancement etc... On n'a pas voulu ajouter tous ces points de détail aux débats sur le projet de loi, pour ne pas risquer de prolonger les discussions.

"Mais vous ne pouvez pas empêcher les suspensions, il y a toujours des gens qui, quand ils voient arriver une fourmi, se demandent si elle ne cache pas quelque chose dans sa poche".

Selon une autre source, la lettre de Hans Corell contiendrait au contraire une série de questions précises, mais portant sur le vocabulaire non sur l'essentiel des dispositions votées.

"Tant que le Secrétariat général de l'ONU n'a pas signé le "MOU", memorandum of understanding, on ne peut pas dire qu'il est d'accord. Mais il est exclu que l'on modifie le texte qui a été voté par l'Assemblée et par le Sénat".

A PROPOS ...

Som depuis 3 ans et demi, en ont été sortis et sont entreposés sur le terrain de Total, sur la route n° 1, en attendant.

Le fait nouveau : la centrale de Battambang vient d'être transférée, le 15 janvier, de l'autorité de la province à celle d'Electricité du Cambodge. Les autorités ont maintenant à trancher entre deux contrats : celui que Anglo-Cambodia Holdings, société britannique qui a fait venir ces générateurs,

a signé en mars 1997 avec le ministère de l'Industrie et de l'Energie, et avec l'EDC, et celui signé en 1998 entre Jupiter et le gouverneur de Battambang, tous deux ayant pour objectif de fournir Battambang en électricité.

Club d'Affaires / Chambre de Commerce

Le Club d'Affaires Franco Cambodgien a été officiellement admis le 28 novembre dernier au nombre des Chambres de Commerce françaises à l'

étranger par l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Etranger (UCIFE), a annoncé le président du club Dominique Catry lors de la réunion du 11 janvier à l'hôtel Sunway.

Manquent encore : des structures internes, et l'agrément officiel des autorités cambodgiennes (ministère du Commerce).

Cette Chambre de Commerce aura pour objectif de contribuer au renforcement de la présence française au Cambodge, inves-

tissements et échanges commerciaux, par des conseils, organisation de missions, études de marché, domiciliation, recherches de partenaires... Elle bénéficiera du réseau des Chambres de Commerce à l'étranger, et aura des relations particulières avec les Chambres de Commerce des pays voisins : Thaïlande, Vietnam... Un premier Annuaire des Sociétés membres sera prochainement publié.

(suite page 4)



TRANSPORT - TRANSIT



A la veille du troisième Forum la freinent.

Gouvernement-Entreprises, deux responsables d'entreprises de tous deux, est forte. Mais plutôt Transport-Transit font part de leurs expériences, de l'évolution de leur activité et des facteurs qui

La progression de l'activité, pour des raisons internes. Ce qui freine ? Les lenteurs et complexités administratives; les

backchiches; aussi le manque de personnel compétent dans un métier qui devient plus technique. Une expérience vécue : que se passe-t-il en cas de litige ?

DANZAS

Raphaël Thallinger
Directeur

Notre activité, dont l'exportation de produits de Confection représente environ 90 %, a fortement augmenté en 2000 par rapport à 1999 de 40 à 45 %, en nombre de containers. Le trafic total, lui a augmenté de 44 % - plus pour les importations que pour les exportations.

Cet accroissement est dû à des facteurs internes, un regroupement de sociétés à compétences complémentaires. *Deutsche Post*, dont le groupe *Danzas* fait partie, a racheté *Air Express International* (AEI), qui avait elle-même racheté le logisticien *Cargo Management Service* (CMS), spécialiste du textile. Ces deux dernières sociétés étaient présentes à Phnom Penh. Le regroupement profite donc à plein à *Danzas*.

Pour l'instant aucune autre fusion de cet ordre n'est intervenue dans le monde. Elle est intéressante parce que c'est la logistique, plus que le transport lui-même, qui actuellement évolue et amène des profits. *Danzas* est maintenant n° 1 mondial pour la logistique et pour le fret aérien, n° 5 pour le fret maritime. Sur le marché cambodgien nous sommes n° 3 ou 4; dans les 10 premiers pour le fret aérien et maritime.

Reste que fin 1999 et début 2000 tous les grands transporteurs internationaux sont venus s'installer au Cambodge, pour compléter leur réseau. C'est beaucoup trop pour le marché cambodgien.

Dans l'ensemble, actuellement, le marché me paraît stable.

Un métier de plus en plus technique

L'évolution est qualitative : on voit davantage de clients importants, fiables, et exigeants, comme *Adidas*, *Warner Bros*, *C et A*, ... pour lesquels nous recevons les ordres de notre maison-mère ("nomination"). De plus en plus ils veulent de la logistique : gestion de leurs ordres, "consolidation", répercussion de l'information (dates, quantités, emballages ...) aux acheteurs, ... Les transporteurs, situés entre les producteurs et les acheteurs sont les mieux placés pour rassembler l'information et la gérer. Au Cambodge, la logistique en est encore aux balbutiements. Les clients les plus importants d'autre part imposent leurs procédures, contenues dans de gros catalogues de méthode qu'il faut connaître, assimiler et appliquer.

Le métier, avec une part croissante de logistique, devient ainsi plus technique, plus difficile.

La tendance est donc à la diversification. Les transporteurs internationaux ont tendance à rechercher les gros clients, et à laisser les petits aux petits transporteurs.

pas d'amélioration pour les délais, ni pour les backchiches

Comme d'autres je suis inquiet pour l'avenir de la Confection au Cambodge. On sait bien que les investisseurs passent facilement d'un pays

à l'autre en fonction des conditions locales : règlements, salaires, coûts, ...

Au Cambodge les coûts sont relativement élevés, et d'autre part on ne voit pas d'amélioration dans les procédures de dédouanement. Il n'est pas insensé de penser qu'il pourrait y avoir une certaine lassitude.

Il faut deux à trois semaines pour obtenir un certificat d'origine (CO); il faut 40 personnes et formalités pour faire sortir un container du port.

On ne prétend pas obtenir comme à Singapour un CO en 4 heures. Mais il faudrait voir au moins une certaine amélioration.

En fait la volonté politique s'arrête là où commence l'opérationnel.

Il est vrai que depuis 1995 il y a eu de petits progrès. Par exemple, il y a maintenant un code douanier. Les processus sont maintenant mieux définis. Certains organismes comme *Camcontrol* ont été mis en place.

Mais la situation telle qu'elle est vue par l'acheteur n'a pas changé. On n'a vu ces dernières années de progrès ni pour les délais ni pour les backchiches (cf 95 juin 98).

La taxe de 1 % sur le ca : c'est énorme

Je ne dis pas qu'il faut supprimer cette taxe. Il est normal que les entreprises paient des impôts. Mais je fais remarquer que dans le transport les marges sont très faibles : elle n'atteignent pas, de loin, les 5 % normaux, elles sont en réalité de 3 à 3,5 %.

Une taxe de 1 % sur cette

marge représente finalement plus de 30 % du profit : c'est énorme.

Le coût des transports a diminué ces dernières années mais pas les coûts locaux dont la part augmente.

Depuis longtemps le gouvernement parle d'élargir l'assiette de l'impôt, c'est à dire d'imposer aussi tous ceux qui jusqu'ici ne paient rien. C'est bien, mais il faut le faire ! Cela permettrait de diminuer la taxe sur le transport comme c'est le cas partout dans le monde.



NARITA Transport Agent Panalpina

Dov Chreky, Eric Metayer
Directeurs

Depuis notre création en 1998 notre activité a progressé rapidement. Nous étions 7 ou 8 personnes, nous sommes maintenant plus de 20. Ce qui nous a poussés, c'est d'être devenus agents de la société suisse *Panalpina*, la première en Europe pour le fret aérien. En 2000 notre chiffre d'affaires a plus que doublé par rapport à 1999. Mais cette progression ne se poursuivra pas forcément au même rythme.

A l'exportation, il s'agit à 99,5 % de produits de Confection. Nous pensons, avec le président du GMAC M Van Sou Leng, que cette activité pourrait ralentir ou regresser dans quelques années lorsque le Cambodge aura de

A PROPOS ...

Cambodgiens d'outre-mer. La société de films hollywoodienne *Ocean Park Picture Company* est venue au Cambodge filmer une reconstitution de la vie d'une femme cambodgienne Hoang Taing, rescapée des khmers rouges, réfugiée d'abord au Vietnam puis en Malaisie, d'où elle a pu gagner les Etats-Unis et commencer une vie nouvelle. L'idée du film "From the Killing Fields to a Paradise on Earth" est de mon-

trer au public américain que le Cambodge a beaucoup changé, qu'il est un pays en voie de reconstruction et de développement.

Lors d'une conférence de presse à son agence "Olympic", le directeur de la *Canada Bank M. Pung Keav Se*, qui a apporté son aide à la réalisation du film, a rappelé que le nombre des Cambodgiens expatriés est d'environ 500 000, dont la moitié aux Etats-Unis. Chaque année, ces Cambodgiens d'outre-mer envoient

au Cambodge environ 10 millions de dollars à leurs familles à travers la *Canada Bank*, et au total sans doute 3 à 5 fois plus. Un tel film encouragera ces Cambodgiens d'outre-mer à investir au Cambodge, a déclaré M. Pung Keav Se.

Luminaires

Une exposition de luminaires, créés, notamment à partir de tiges de bambou, par des artistes cambodgiens, a été inaugurée au Centre Culturel le 15 janvier par la princesse Boppha

Devi, ministre de la Culture et des Beaux arts et l'ambassadeur J.A. Libourel.

Hor Namhong/CambodiaDaily. Le ministre des Affaires étrangères Hor Namhong attaque en justice le *Cambodia Daily* pour diffamation pour un article publié le 9 janvier dans lequel il est cité, avec deux autres hauts responsables du gouvernement, comme ayant fait partie du régime khmer rouge. Il demande 1 million de dollars en dommages et intérêts.



TRANSPORT - TRANSIT



nouveaux concurrents comme la Chine, le Vietnam, et d'autres pays en développement.

Comme la Confection est pratiquement la seule exportation du Cambodge, c'est assez inquiétant. Il faudrait que dans l'intervalle d'autres produits prennent le relais : agro-industries, ... ?

Importations : c'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur l'importation, dans les domaines de l'industrie, des produits et équipements médicaux, des télécommunications, ... à destination d'importantes sociétés locales ou joint-ventures, comme *Total*, *BAT*, *Mobitel*, *l'Institut Pasteur* ... ce sont des clients "nominés", c'est à dire que le transporteur-transitaire est pré-déterminé par le client : c'est par la maison-mère *Panalpina* que nous recevons les instructions. Nous n'avons donc pas, dans ce cas, à rechercher le fret nous-mêmes.

Manque de personnel compétent

Ce qui nous freine ? Le manque de personnel compétent, expérimenté, sachant parler chinois ou anglais, des gens capables de parler avec les

douaniers cambodgiens et compétents aussi en matière administrative et en transport international. Nous avons publié une offre d'emploi et reçu 200 réponses ... nous en avons retenu deux, qui n'ont pourtant pas exactement le profil.

Il n'y a pas de formation pour ce métier au Cambodge, alors qu'il existe au moins 200 entreprises de transport et/ou transit au Cambodge.

Les salaires ? Notre politique est un salaire de base pas très élevé, 150 à 300 dollars, mais des primes importantes selon les résultats. Quelqu'un d'efficace peut très bien gagner 800 ou 1000 dollars avec les primes.

Lenteurs administratives et backchiches

Un autre frein, ce sont les complications administratives et les backchiches.

Il n'y a aucune simplification dans le processus administratif, au contraire. L'effet de la SGS, c'est d'augmenter le coût des opérations, puisque c'est le client qui paie la PSI (*pre-shipment inspection*). Et la SGS n'augmente pas la sécurité parce que les douaniers la contestent. Un certifi-

cat SGS qui devrait en principe garantir que tout est en ordre en pratique ne simplifie rien. Les douaniers relèvent le moindre détail, la moindre différence entre les documents pour en tirer un petit bénéfice. Il faut passer successivement par les douanes, Camcontrol, la police économique (supprimée, puis réinstallée), la police anti-drogue, les contrôles vétérinaires. Pour sortir un container de Sihanouville, il faut 40 signatures et accords, et chaque fois c'est un backchiche à payer 40 n'est pas un chiffre approximatif ni exagéré : je peux en fournir le détail.

Tout cela évidemment nous le répercutons sur la facture du client.

Pour dédouaner seulement il faut l'intervention de 10 personnes !

Il faudrait à l'évidence une autorité unique.

Dans le cas où le dédouanement ne présente aucun problème, un container peut être sorti en 48 heures. Mais il aura fallu pour cela 10 à 12 heures de travail de notre part, plusieurs personnes se chargeant de diverses démarches spécifiques.

Il n'existe pas au Cambodge la "pre-clearance" qui permet

de dédouaner en 2 ou 3 heures.

Nous avons souvent intérêt pour le transport Sihanouville-Phnom Penh, selon le nombre de containers, à faire appel à des transporteurs spécialisés, qui prennent nos containers "sous douane" et les livrent à l'un des 3 "ports secs" de Phnom Penh, où ils sont dédouanés. C'est une spécialité de quelques sociétés comme *Sc Nguon*.

Diversification

Dans le Transport-Transit il existe trois sortes d'entreprises au Cambodge :

- celles qui font partie d'un réseau international, comme nous *Panalpina*, ou *Danzas/AEI*, *SCAC-SDV*, *Schenker*, *Kuehne & Nagel*, *Calberson* devenu *Geodis*, etc ... au total une petite vingtaine ;

- les régionales, qui ont un réseau souvent centré à Singapour ;

- des entreprises entièrement cambodgiennes qui ne font que du dédouanement et sont souvent efficaces, qui peuvent faire appel à des transporteurs. Elles travaillent avec de petites marges, toutes ne sont pas déclarées, elles n'offrent pas toutes de garanties ... ■

Litiges : un cas concret ...

"Nous travaillons beaucoup avec les usines locales nous dit le directeur de DANZAS Raphaël Thallinger — ce qui est très rare chez les grands transporteurs. Nous effectuons les formalités douanières et le camionnage (*So Nguon*, *Teng Lay*, *Scan Truck* ...), en concurrence avec une quantité de sociétés locales qui n'ont pas les mêmes frais de gestion, n'offrent pas les mêmes garanties (nous assurons les marchandises transportées), qui n'ont pas la même notion du risque, et dont beaucoup n'étant même pas déclarées ne paient pas d'impôts. Nos marges sont donc très faibles. Alors qu'ailleurs la règle est "cash against documents" (le client paie aussitôt que le transporteur-transitaire lui remet les documents prouvant que tout a été fait), dans bien des cas nous devons faire crédit à nos clients pendant 1 ou 2 mois, cela sans aucune garantie : il est difficile d'avoir des informations sur les usines, leur chiffre d'affaires, leur nationalité, leur ancienneté, leur banque, leur maison-mère. En fait ces usines sont de simples exécutants de maisons-mères qui sont à Singapour, à Hong Kong, en Chine, à Taiwan ... Elles n'ont pas de réserves financières ni de pouvoir de décision. En cas de retard de paiement, on n'a pas d'interlocuteur. D'autre part il n'y a pas de sociétés de recouvrement au

Cambodge. Il faut donc essayer de trier les clients, de travailler longtemps avec des clients fiables

Jusqu'au 2ème semestre 2000 ce système a bien fonctionné, le taux des impayés est resté très faible. Mais depuis nous avons eu 4 usines en retard de paiement de plusieurs

En cas de malheur ...

mois au delà des délais convenus plus de 10 000 \$ chaque fois, avec un chèque "en bois" anti-daté.

Que se passe-t-il alors ? Après plusieurs rappels infructueux auprès du client, j'ai utilisé un document dit "plainte officielle" adressé au ministère de l'Intérieur, et au client. Comme il est resté sans effet, j'ai constitué pour le bureau des étrangers du ministère de l'Intérieur (police judiciaire pour des plaignants cambodgiens) un dossier qui établit clairement ma plainte

Le ministère de l'Intérieur convoque alors les deux parties pour confrontation, et essaie de régler à l'amiable.

La faute étant établie, ou bien le débiteur paie, ou on le met en garde à vue. Le fautif aura à payer les "frais administratifs", 20 à 30 % des sommes finalement récupérées. J'ai demandé qu'on ne l'interne pas, mais la police a confisqué les passeports de

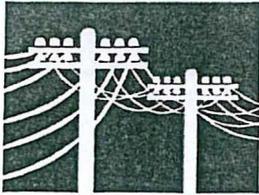
deux responsables de l'usine, dont j'ai la copie. Ils ne leur seront rendus que lorsqu'ils auront payé leurs dette.

Il faut se rappeler que les marges des transporteurs sont très faibles (inférieures à 5 %, plus proches de 3 à 3,5 %), et qu'elles sont amputées de la taxe de 1 % sur le ca. 10 à 20 000 dollars de factures impayées, c'est donc une somme très importante à récupérer.

... et une suggestion

Je suggère que l'on demande aux propriétaires d'usines de Confection, au moment de l'investissement, de verser un dépôt de garantie qui pourrait être de 50 ou 100 000 dollars (une somme faible par rapport à un investissement moyen d'environ 800 000 dollars par usine; un seul container contient de 100 à 200 000 dollars de marchandises) pour que l'usine soit capable de payer dans les délais les salaires et les prestataires de services.

Je présenterai cette suggestion au Ministère du Commerce, à l'Association des Industriels de la Confection (GMAC), dont le président Van Sou leng m'a soutenu dans mes démarches, et au CDC. Le troisième Forum Gouvernement-Entreprises est une bonne occasion de faire passer cette idée. ■



Electricité du Cambodge

Situation et projets

2003

- on va construire une ligne haute tension qui alimentera à partir de la Thaïlande

Conférence de M. Ty Norin, *Directeur adjoint de EDC*

M Ty Norin, directeur-adjoint d'Electricité du Cambodge, lors de la réunion du Club d'Affaire Franco-Cambodgien, le 11 janvier, a fait un exposé très documenté, très suivi, sur les réalisations et les projets d'EDC.

Les nouvelles structures

Elles ont pour objectif d'améliorer la compétitivité du secteur électrique. Elles doivent être mises en place dans les mois qui viennent.

- la nouvelle Autorité de l'Electricité du Cambodge, EAC (*Electricity Authority of Cambodia*), aura la responsabilité vis à vis de tous les intervenants (EDC comme les producteurs privés : *Independent Power Producer*; PEC : *Private Electricity Company*) de fixer les tarifs, d'accorder les licences, d'examiner les investissements projetés sous l'angle des finances et de la technique; de faire appliquer la réglementation et les standards.

- le ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines définit la politique générale, met au point la planification; décide des standards techniques.

- Le ministère de l'Industrie et le ministère des Finances sont ensemble propriétaires de l'EDC. Ils en ont le contrôle

Les réalisations :

La production à Phnom Penh atteint 70 MW en pointe; elle répond aux besoins : "Pour la production nous sommes dans une situation relativement confortable pendant deux ans" nous disait récemment M. Ty Norin (*cn 140*). Quelques chiffres marquent les progrès accomplis en quelques années.

A Phnom Penh le nombre de clients a triplé en deux ans, passant de 35 000 à 100 000.

Les ventes, en milliards de riels, sont passées de 98 en 1998 à 178 en 2000. En 2000, l'énergie facturée a augmenté de 22 % atteignant 320 GWh. En sept ans, le nombre de km de lignes électriques a doublé. Il y a maintenant pour l'agglomération de Phnom Penh 640 km de lignes, dont 23 de haute tension, 270 de moyenne tension, 347 de basse tension.

Un point dont EDC est fière : les pertes sont passées de 25 % en 1999 à 15 % en 2000; pertes techniques : entre 10 et 11 %; pertes commerciales : 5 %. Ce sont de très bons chiffres pour un pays en développement. "On peut parler d'exploit", dit M. Le Penven, conseiller à EDC. Et on peut encore progresser (en France par exemple, les pertes sont de 8 % : 7 % pour le réseau et 1 % pour l'administration).

La dette a aussi considérablement diminué, notamment celle du gouvernement, qui est passée de 50 % du total

environ à environ 20 %

Au nombre des progrès, il faut mentionner aussi une meilleure qualité du courant, et de meilleurs services rendus aux usagers.

Les tarifs

Comme exposé dans *cn 140*, il y a quatre catégories de tarifs pour le secteur "domestique", selon le niveau de consommation, allant de 350 riels le KWh à 800 riels pour les étrangers, et 4 quatre catégories aussi pour les secteurs "commercial" et "industriel" allant, selon le niveau de consommation, de 480 riels à 650 riels / KWh (*seuils, voir cn 140*).

Les entreprises qui utilisent du courant moyenne tension (branchés directement sur une sous-station) paient moins cher, et les plus importants consommateurs (au moins 80 000 KWh) qui utilisent du courant haute tension, moins cher encore.

Le courant électrique est cher au Cambodge, reconnaît M. Ty Norin :

15 cents le KWh fourni par EDC

7 cents le KWh fourni en Thaïlande

C'est dû principalement au prix de production du courant :

11.5 cents le KWh produit par EDC

4 cents le KWh produit en Thaïlande

Les coûts des services au contraire sont très voisins :

4 cents : EDC

3 cents : Thaïlande

Une priorité est évidemment de diminuer le coût de la production d'électricité.

Les projets :

L'objectif est d'abord de disposer d'électricité moins chère. Un moyen pour y parvenir rapidement est d'importer de l'électricité à partir du Vietnam et de la Thaïlande.

A plus long terme on diminuera la dépendance du Cambodge en matière d'énergie, en diversifiant les sources.

- on va construire, sur financement de la Banque Mondiale (45 mio de dollars) une ligne à haute tension Phnom Penh - Takeo - Vietnam, 350 km au total, pour importer de l'électricité du Vietnam à un prix avantageux (6,2 cents en moyenne) (*détail du contrat cn 140*);

- on va construire, contrat signé avec la Chine, en concession pour 30 ans, la centrale de Kirirom, 12 MW, et la ligne de 130 km apportant le courant à Phnom Penh. Le KWh sera fourni à 7 cents les 12 premières années, et à 6,17 cents les 18 années suivantes. Kirirom doit être mis en service en

Banteay Meanchey, Battambang et Siem Reap.

- A Kompong Som sera construite une centrale gaz / fuel de 180 MW, étudiée par le Japon. Elle doit entrer en service vers 2005-2006 Elle prendra alors le relais d'une partie de l'électricité achetée au Vietnam (qui représentera jusqu'à 30 % de la consommation du pays) et assurera une meilleure indépendance pour les ressources en énergie.

A l'étude, par la JICA japonaise et Hydro-Québec, pour comparaisons le barrage de Kamchay; une centrale thermique à Kampot (qui alimenterait les cimenteries), ...

A long terme, l'indépendance sera assurée par l'exploitation de l'énergie hydro-électrique.

Électrification de 8 capitales de provinces

C'est un projet de 26 millions de dollars financés par l'ADB et par l'Agence Française de Développement (2,5 millions) (*cn 140*).

Electrification rurale

C'est un projet de 20 millions de dollars, sur prêt de la Banque Mondiale. On commencera par électrifier les régions les plus peuplées, c'est à dire le sud - est du pays. On équipera ensuite l'ouest, enfin le nord.

Au nombre des projets, il faut mentionner encore que les efforts seront poursuivis pour diminuer les pertes, pour gérer "serré", pour améliorer les services à la clientèle : une agence-clientèle pilote va être ouverte très prochainement 210 bd. Mao Tsetoung.

Au total, fait observer M. Ty Norin, après une étape de restauration d'urgence, de réhabilitation, nous entrons maintenant, dans tous les domaines, dans une phase d'extension.

Questions :

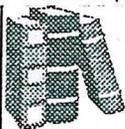
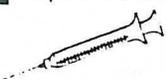
Elles ont porté entre autres sur la comparaison des coûts entre l'électricité fournie par EDC et celle qui est fournie par les générateurs.

M. Le Penven fait observer que le coût de production du KWh par EDC diminue et tend vers 12 cents au lieu de 15; que dans le cas du KWh fourni par générateurs, apparemment nettement plus faible (10 ou 11 cents), il faut tenir compte aussi de l'amortissement du matériel, cher à l'achat, de la maintenance, ...

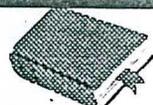
M. Ty Norin rappelle d'autre part que les calculs de prix de revient du KWh reposent sur l'hypothèse d'EDC d'un baril à 28 dollars, en moyenne, sur le long terme (*cn 140*).



SANTÉ



LIVRES



Une faculté de Pharmacie financée par deux laboratoires français

Une nouvelle Faculté de Pharmacie va être construite sur le campus de l'Université des Sciences de la Santé, bd. Monivong : 2200 m², avec amphithéâtre, salles de cours, laboratoires de travaux pratiques, bibliothèque, et deux laboratoires de recherche et de formation en biologie moléculaire et en phytothérapie.

Les financiers de cette opération d'environ 6 mio de FF -bâtiments, équipement et formation- sont les fondations **Rodolphe Mérieux** et **Pierre Fabre**.

La cérémonie de la pose de la première pierre, le 17 janvier, en présence du Premier ministre Hun Sen, du ministre de la Santé Hong Sun Huot, de l'Ambassadeur de France J.A. Libourel, du docteur Charles Mérieux, ... a été l'occasion pour les directeurs des deux fondations de préciser leurs objectifs en matière de recherches.

Programmes de recherches

Pour la *fondation Mérieux* : une action spécifique dans le domaine des maladies infectieuses - formation en épidémiologie et au niveau du diagnostic - thématiques liées au sida, au paludisme, aux hépatites, à la tuberculose.

Pour la *fondation Pierre Fabre* : la phytothérapie. Elle consiste d'abord à rechercher l'activité biologique des plantes, ensuite à déterminer les conditions de culture optimales, et enfin à passer au stade de la production agricole industrielle, l'ensemble formant la "phyto-filière" elle assure "une maîtrise totale de la chaîne de production depuis la graine plantée dans le champ jusqu'au produit fini sorti de l'usine".

Deux axes de recherche sont envisagés :
- étudier en détail la pharmacopée locale traditionnelle basée sur les plantes médicinales, mettre à la disposition des populations locales des médicaments proches des médicaments traditionnels,

- collecter les plantes médicinales locales pour les étudier dans le centre de recherches de la fondation.

Une demande énorme

A cette occasion, et à celle de la remise de leurs diplômes à 324 médecins, 30 pharmaciens et 36 docteurs-dentistes, le Premier ministre a rappelé quelques caractéristiques du domaine de la Santé au Cambodge. Malgré des progrès, surtout depuis 1990, la mortalité et la morbidité infantiles restent fortes; la malnutrition affecte 56 % des enfants de moins de 5 ans, "dont 49 % sont des cas de malnutrition chronique".

Il n'y a encore que 0,3 médecins et médecins-assistants pour 1000 habitants, 0,7 infirmiers d'Etat et auxiliaires, et ils sont encore trop concentrés dans les villes.

Au nombre des objectifs du gouvernement :

- des services de santé de bonne qualité, équitablement dispensés, accessibles notamment aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées, aux handicapés;
- la décentralisation des fonctions financières et administratives.

Les efforts des pays étrangers, notamment la France, en faveur de la Santé, ont été importants et soutenus. Le budget national a lui-même été sensiblement augmenté : de 43 milliards de riels en 1998 à 142 milliards dans le budget 2001. La Santé fait partie des secteurs prioritaires avec l'Education, l'Agriculture, le Développement rural.

Pourtant on est encore très loin de pouvoir répondre à "l'énorme demande".

Reste à "mettre sous contrôle" les maladies transmissibles : paludisme, tuberculose, causes majeures de la morbidité et de la mortalité pour les adultes.

Et à freiner l'extension du sida, devenu problème prioritaire, qui "risque de devenir un obstacle au développement du pays". ■



L'Asie émergente après la crise : les dragons les tigres, et la Chine

Par J.F. Dufour

La crise de 1997-98 s'éloignant, les observateurs prennent du recul, essaient de la mettre en perspectives, de tracer sur les courbes qui traduisent l'évolution à long terme des pays concernés ses effets réels, et d'en tirer autant que possible des réflexions et des prévisions utilisables. Idée générale de J.F. Dufour :

"L'Asie émergente d'après la crise n'est ni le champ de ruines qui démontrerait que des bases trop fragiles ont empêché un développement réel, ni la même locomotive de l'économie mondiale qu'avant 1997, qui se serait simplement arrêtée pour procéder à un ajustement". "C'est une région dont les acquis restent bien réels (...) c'est également, et surtout, une région dont les différentes économies sont appelées à connaître une différenciation de leurs parcours dans les années à venir"

"Ce que l'Asie émergente a encaissé avec la crise de 1997, c'est le signal d'une correction majeure du système économique "globalisé". Le mythe du "développement pour tous" a volé en éclats.

"mésindustrialisation" ?

Ces généralités un peu dérangeantes étant admises, l'auteur pousse plus loin son utile réflexion et dérange davantage : la production de composants électroniques est-elle le passage obligé, le marche-pied des pays en développement sur la voie de l'industrialisation ? Ou au contraire une activité si dépendante des constructeurs qu'elle est assimilable à la production de matières premières comme l'étaient aux époques coloniales le café, le cacao, le caoutchouc ... ? Bonne question que le ralentissement de la demande améri-

caine et ses répercussions sur les exportations de pays comme Singapour, les Philippines, la Malaisie, la Corée ... rendent particulièrement pertinentes.

La réponse de l'auteur est que pour les "dragons" (il entend par là Hong Kong, Singapour, Corée, Taiwan), qui ont réussi à dépasser une situation de dépendance, cette activité a été très bénéfique. Les "tigres" (Malaisie, Thaïlande, Philippines, Indonésie) au contraire restent des "pays-ateliers" : la conception, en amont, et la commercialisation, en aval, étapes les plus rentables, leur échappent.

Ce phénomène est vrai aussi pour d'autres secteurs que l'électronique, comme le textile. Ainsi l'idée que "la voie ouverte par les dragons pourrait être suivie avec le même progrès linéaire par les pays de la deuxième et de la troisième vague de pays émergents" est une "illusion brutale démentie par la crise de 1997".

Places plus chères

Et maintenant ? Si la crise "pousse les dragons en avant elle menace de ramener les tigres en arrière", d'autant plus que les "tigres" subissent la pression des pays de "la troisième vague" : la Chine, le Vietnam ... -on peut ajouter : le Cambodge, et d'autres.

En somme, "ni catastrophe définitive, ni simple péripétie", la crise de 1997 démontre qu'"il n'y a pas de place pour tout le monde dans les différents secteurs de l'économie mondiale", ce qui "confère une responsabilité encore plus importante aux entrepreneurs et aux politiques, locaux ou partenaires extérieurs".

Avec beaucoup de données chiffrées et d'informations sur les stratégies de grands groupes, ce petit volume est très utile.

L'Asie Emergente après la Crise, par J.F. Dufour, 159 p. Ed. EMS, 2000



CAMBODGE NOUVEAU
le journal des
détailés
votre
meilleur
investissement



directeur de la publication : Chea Savuth
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel
Mise en pages : Pen Mary
Photos : Philippe Bataillard
Impression : CIC Centre Informatique
du Cambodge
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande
tel: 023 214 610 mob: 012 803 410
E-mail : enaforum.org.kh



MEDIAS

Jugés selon leurs actes

Quel qu'ait été leur rang, les khmers rouges qui doivent être traduits en justice sont ceux qui ont sur les mains le sang de la population ou qui ont été impliqués dans le meurtre de gens innocents. Il y a eu des officiers supérieurs qui n'ont pas été impliqués dans le génocide, et il y a eu des gens de rang inférieur qui ont été des tueurs au niveau des villages et des communes, a déclaré le 7 janvier Pen Sovann, qui fut de 1979 à 1981 secrétaire général du FUNSK et premier secrétaire du PRPK (parti communiste cambodgien prédecesseur du PPC).

[d'après Rasmei Kampuchea 11.1., trad. The Mirror]

Khieu Samphan

L'ancien Premier ministre du Kampuchea Démocratique [KD, régime de Pol Pot] Khieu Samphan, qui vit maintenant à Païlin, est le seul des responsables khmers rouges qui soit volontaire pour s'exprimer devant un tribunal. Il ne semble pas s'inquiéter d'une condamnation éventuelle. Il a dit que que le régime khmer rouge n'aurait pas pu exister tout seul; que collecter et rétablir pour un tribunal les faits concernant les actes de génocide sera aussi compliqué qu'une soupe aux crevettes, parce que ce qui est

arrivé n'a pas été le fait de quelques leaders khmers rouges seulement.

[d'après Wat Phnom 12.1., trad. The Mirror]

Procès coûteux

Pour le procès des khmers rouges il faudra construire près de la salle Chaktomuk un bâtiment de bureaux.

Le coût du procès sera élevé, les pays concernés vont se réunir à ce sujet. Le tribunal pour le génocide du Rwanda a coûté 100 millions de dollars, le tribunal pour les événements de Yougoslavie 100 millions de dollars par an.

[d'après Damneung Pel Lngeach 4.1., trad. The Mirror]

échappés

Plusieurs dizaines de personnes ont réussi à fuir le Cambodge après leur condamnation par les tribunaux parce que les autorités ont été avisées trop tard du verdict, et beaucoup ont pu s'échapper aussi grâce à leur double nationalité.

[d'après Chakraval 12.1., trad. The Mirror].

Démobilisation

Si les pays qui ont promis des fonds les donnent, 10 000 soldats seront démobilisés en 2001, à partir de juin.

[d'après Preah Atith 1-8. 1., trad. The Mirror].

La loi sur le procès des khmers rouges Génocide et crimes contre l'humanité

Art. 3 : The Extraordinary Chambers shall have the power to bring to trial all suspects who committed any of the crimes set forth in the 1956 Penal Code of Cambodia, and which were committed during the period from 17 april 1975 to 6 january 1979 :

- homicide; - torture; - religious persecution.

The statute of limitations set forth in the 1956 Penal Code shall be extended for an additional 20 years for the crimes enumerated above, which are within the jurisdiction of the Extraordinary Chambers.

art. 4 : The Extraordinary Chambers shall have the power to bring to trial all suspects who committed the crimes of Genocide as defined in the Convention on the Prevention and Punishment of the crime of Genocide of 1948, and which were committed during the period from 17 april 1975 to 6 january 1979.

The acts of genocide, which have no statute of limitations, mean any acts committed with the intent to destroy, in whole or in part, a national, ethnical, racial or religious group, as such :

- killing members of the group; - causing serious bod-

ily or mental harm to members of the group; - deliberately inflicting on the group conditions of life calculated to bring about its physical destruction in whole or in part; - imposing measures intended to prevent births within the group; - forcibly transferring children from one group to another group.

The following acts shall be punished under this article : - attempts to commit acts of genocide; - conspiracy to commit acts of genocide; participation in acts of genocide.

Art 5 : The Extraordinary Chambers shall have the power to bring to trial all suspects who have committed crimes against humanity during the period from 17 april to 6 january 1979.

Crimes against humanity, which have no statute of limitations, are any acts committed as part of a widespread or systematic attack against any civilian population on national, political, ethnical, racial, or religious grounds, such as :

- murder; - extermination; - enslavement; - deportation; - imprisonment; - torture; - rape; - persecutions on political, racial and religious grounds; other inhuman facts.



indochine
INSURANCE

Service d'Assistance 24h/24

- Spécialistes en alerte prêts à intervenir sur simple appel.
- Ligne téléphonique dédiée.
- Service de nuit en coordination avec la police.
- Intervention immédiate sur les lieux de l'accident.
- Assistance à la rédaction du constat.
- Service Gratuit, dans la lignée des garanties offertes par Indochine Insurance.



"La raison du plus fort est toujours la meilleure."!

© Jean de La Fontaine 1621 - 1695

*Soyez exigeant,
Choisissez*



indochine
INSURANCE

UNE COUVERTURE TOTALE EN TOTALE CONFIANCE

No Problem Park - N°55, Rue 178 - Phnom Penh - Royaume du Cambodge
Tel : 210 701 / 210 761 - Fax : 210 501 - Email : info@indochine.com.kh - Internet : www.indochine.net